****

**Webinaire du 28 janvier : « Orientation post 3ème, comprendre les réformes du secondaire. »**

**FOIRE AUX QUESTIONS**

1. **Est-ce que le test de positionnement est le même dans tous les lycées de France ? Permettra-t-il de remettre à niveau les éventuels retards de certains élèves?**
* **Réponse :** Oui en effet le test de positionnement est national. Il se passe sur une même et unique plateforme et la correction est automatisée. Les résultats sont transmis aux familles et à l’équipe pédagogique. Il permet ainsi aux enseignants de pouvoir évaluer le niveau de chacun de ses élèves afin de pouvoir lui apporter le cas échéant l’accompagnement personnalisé dont il pourrait avoir besoin.
1. **Sur quel site peut-on trouver les différents métiers en lien avec les orientations en l'absence des salons ? ?**
* **Réponse :** La situation sanitaire ne facilite pas la recherche d’information mais vous avez à votre disposition les sites de l’Onisep, quand je passe le bac, horizons21, apel.fr ainsi que les sites des établissements et des grands salons (l’étudiant, studyrama).
1. **Le choix des métiers se fait-il en 2nde ou dès la troisième ?**
* **Réponse :** La mise en place des familles de métiers en classe de seconde en lycée professionnel permet de retarder ce choix d’un an. Ceci ne voulant pas dire qu’il ne faut pas se poser les bonnes questions dès maintenant mais le jeune aura toute son année de seconde pour affiner son choix. Il faudra, en revanche, qu’au cours de son année de troisième, il choisisse une famille de métiers (par exemple : alimentation, métiers du bois, etc…)
1. **Faut-il choisir son lycée de 2nde en fonction des spécialités envisagées en 1ère ?**
* **Réponse :** Les établissement proposent en moyenne 7 enseignements de spécialité ce qui est confortable. C’est plutôt le choix d’une spécialité rare et dispensée par peu d’établissements qui va conditionner tel ou tel choix d’établissement.
1. **Peut-on faire une seconde normale générale et choisir ensuite un bac pro si notre 1er choix ne nous correspond pas ?**
* **Réponse :** Oui il est tout à fait possible de passer de l’un à l’autre. Mais cela nécessitera un réajustement dans les matières professionnelles. Le jeune aura plus de facilités dans les matières générales ce qui compensera. Attention si le projet du jeune est déjà bien établi, il est préférable de l’aiguiller le plus rapidement possible vers son choix.
1. **Quelle est la durée de l’enseignement de LVA et LVB en 2nde ?**
* **Réponse :** La durée est de 5h30 hebdomadaire pour les deux langues.
1. **Que veut dire le sigle BUT ? le cursus va t il se modifier en BUT automatiquement pour Les élèves actuellement en 1ere année de DUT ?**
* **Réponse :** Le BUT (Bachelor Universitaire de Technologie) va remplacer le DUT à partir de la rentrée 2021. Les élèves continueront à obtenir un DUT (en deuxième année) au regard de leurs résultats mais ils passeront l’examen du Bachelor en 3ème année.
Les élèves étant déjà dans le cursus ne sont pas concernés.
1. **Combien d'enseignements optionnels minimum doivent-ils choisir en 2nde ? Peuvent-ils mettre un terme à ces options en cours d’année ?**
* **Réponse :** Il n’y a pas de minimum. Les enseignements sont par définition optionnels donc l’élève est libre d’en prendre ou pas. La réforme donne un nombre maximum afin de ne pas trop surcharger l’emploi du temps des élèves de seconde.
A partir du moment où le jeune s’engage pour un enseignement, il s’engage également à participer aux cours tout au long de l’année.
1. **Pour les options en 2nde et en 1ère : est-ce que les notes en dessous de 10/20 comptent dans la moyenne ?**
* **Réponse :** En effet, les options n’ont plus le même impact qu’auparavant. Les notes (qu’elles soient bonnes ou mauvaise) sont prises en compte dans le bulletin (et donc dans la part du contrôle continu) sans coefficient particulier. La seule option qui a un statut particulier est celle de « langues et cultures de l’antiquité » qui se voit affecter un coefficient de 3 pour les points au dessus de 10 pour les résultats du bac
Exemple : je suis l’enseignement de latin, j’ai eu 14 de moyenne sur l’année, le 14 apparaitra dans mon bulletin et sera pris en compte au titre du contrôle continu et j’aurai 12 points (sur 2000 points au total pour le bac !) affectés directement à mon résultat de baccalauréat.
1. **Que se passe t-il si l'option choisie par l'enfant ne lui plait finalement pas ? ?**
* **Réponse :** Il pourra arrêter son option en fin d’année. Si c’est une option de seconde, cela n’aura aucune conséquence. Si c’est une option en 1ère, comme on l’a vu, le poids des options est vraiment minime.
1. **Les options technologiques sont-elles proposées par tous les établissements ?**
* **Réponse :** Non c’est pour cela qu’il faut se renseigner avant sur les propositions qui sont faites dans l’établissement de notre choix et vérifier où est dispensée l’option qui m’intéresse.
1. **N’est-il pas plus simple de passer de la filière générale à la filière technologique que le contraire ? Est-ce que les passerelles que vous évoquez sont réellement appliquées ou ne s'agit-il que de vœux pieux qui ne voient jamais le jour ?**
* **Réponse :** Les passerelles existent bien et c’est cela qui est le plus important. Le passage d’une filière à l’autre implique des remises à niveau dans l’une ou l’autre des disciplines. Un jeune passant de la voie technologique à la voie générale devra faire un effort important sur l’abstraction et sur les matières qui auront été moins approfondies mais un élève quittant la voie générale pour la voie technologique devra rattraper son retard dans les matières technologiques.
Ces changements de filière doivent se faire en concertation avec l’équipe pédagogique, la famille et surtout le jeune pour qu’il soit conscient de l’intérêt que cela représente pour lui.
1. **Peut-on changer de spécialités entre la 1ere et la Terminale ?**
* **Réponse :** Non cela est quasiment impossible puisqu’il faudrait que l’élève ait assimilé les connaissances de toute l’année de première de son nouvel enseignement de spécialité. La solution qui est offerte aux jeunes est d’abandonner un enseignement de spécialité entre la première et la terminale et donc de se recentrer sur les 2 enseignements de spécialité qui lui plaisent le plus.
1. **Comment se matérialise l’accompagnement en fonction des besoins spécifiques ?**
* **Réponse :** Des heures (1 ou 2) d’accompagnement personnalisé sont proposées aux jeunes. Les enseignants, pour faire suite aux tests de positionnement, peuvent proposer aux jeunes des cours d’accompagnement personnalisé (AP) de français ou de maths par exemple pour les soutenir dans leurs apprentissages.
1. **Si une option n’est pas disponible dans notre lycée peut-on passer par le CNED ?**
* **Réponse :** Il y a toujours la possibilité de suivre une option par le CNED mais renseignez-vous bien car toutes les options ne sont pas disponibles via le CNED et cette prestation sera payante.
1. **A quel moment faut-il choisir les options de 2nde ? Est-il possible de suivre une option dans un autre établissement ?**
* **Réponse :** L’option se choisit au moment de son inscription dans l’établissement de son choix. L’élève se sera auparavant renseigné sur l’offre proposée autour de chez lui.
Il sera difficile de suivre une option dans un autre établissement (à moins qu’il y ait des accords particuliers entre les deux établissements) et ce le plus souvent en raison d’un problème de place, de difficultés liées à l’emploi du temps mais aussi de prise en compte des notes dans le bulletin.
1. **Est-ce qu’un élève qui passe de la filière générale ou technologique à la filière professionnelle doit refaire une 2nde pro après sa 2nde générale/technologique ? Est-il possible de continuer à se spécialiser après un bac pro ?**
* **Réponse :** Un jeune pourra passer de la filière générale/technologique à la filière professionnelle (attention avec du travail) sans être obligé de refaire une seconde professionnelle, cela dépendra de son niveau en seconde GT et surtout de la filière qu’il choisira au niveau du lycée professionnel. Cette possibilité est à voir avec l’équipe éducative.
* Comme nous avons pu le voir sur le schéma, les possibilités de poursuite d’études sont importantes pour les bacs pros. La voie dans laquelle ils réussissent le mieux étant le BTS, ce qui leur permet d’affiner leur projet et de se spécialiser.
1. **Y a t-il 2 niveaux de Maths (équivalent ex bac S et ex Bac ES) ?**
* **Réponse :** Il n’y a qu’un enseignement de spécialité Mathématiques, donc tous les élèves ont le même programme. En revanche, le Ministère préconise une différenciation pédagogique afin de permettre aux élèves, qui n’ont pas particulièrement un profil scientifique mais qui auront quand même besoin des maths, de pouvoir suivre tout au long de l’année de première pour éventuellement abandonner cet EDS et prendre uniquement l’option mathématiques complémentaires.

1. **Est-ce que la physique chimie est également une option de haut niveau ?**
* **Réponse :** L’objectif des enseignements de spécialité est de permettre aux jeunes de suivre un enseignement qu’ils ont choisi et qui doit leur permettre de teinter leur bac donc tous les enseignements de spécialité ont des objectifs ambitieux.
1. **Que sont les maths "complémentaires" ? Faut-il avoir fait spécialité maths en 1ère pour faire maths complémentaires ?**

* **Réponse :** Les maths complémentaires sont une option proposée aux élèves de la classe de terminale. Cette option est ouverte en priorité aux élèves ayant abandonné l’enseignement de spécialité de maths en terminale.
Nous tenons à rappeler que nous souhaitons que cette option soit ouverte à tous les élèves et cela dès la classe de première.
1. **Via quelle matière le grand oral est-il préparé dans l'année ? Est-ce que les professeurs préparent les élèves à ce grand oral ?**
* **Réponse :** Le grand oral repose sur la présentation d'un projet préparé dès la classe de première par l'élève. D'une durée de 20 minutes, cet oral se déroulera en deux parties : la présentation du projet, adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par l'élève et un échange à partir de ce projet permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, selon ses enseignements de spécialité. Le jury sera composé de deux personnes.
1. **Combien d’heures sont affectées par spécialité ? Où peut-on trouver les contenus détaillés des enseignements de spécialité ?**
* **Réponse :** En classe de première, chaque enseignement de spécialité dispose de 4h soit 3 enseignements x 4h : 12h au total pour les enseignements de spécialité. En terminale, les élèves n’ont plus que 2 enseignements de spécialité x 6h cette fois donc toujours 12h au total pour les enseignements de spécialité.
* Concernant les contenus des enseignements de spécialité, n’hésitez pas à consulter la carte des enseignements de spécialité de votre académie ou de consulter l’Onisep.
1. **Faut-il avoir un fil directeur pour les spécialités : maths / SVT / physique ou peut-on mixer maths / histoire et langues si l’élève est bon dans ces matières ?**
* **Réponse :** C’est là tout l’intérêt de la réforme, l’élève est libre des choix qu’il fait. Il n’y a plus d’obligation de suivre des cours de SVT si cela ne l’intéresse pas. Il peut mixer les différents enseignements de spécialité. Il faudra toutefois veiller à une certaine cohérence si le projet du jeune est exigeant (CPGE par exemple) et déjà bien établi. Cette cohérence s’appliquera également dans les matières scientifiques où il est parfois indispensable de conserver l’enseignement de spécialité de maths pour suivre un autre enseignement de spécialité scientifique.
1. **Comment se passe le passage dans un lycée public lorsque l’élève vient d’une 3ème en collège privé ?**
* **Réponse :** Vous devez demander l’inscription de votre enfant dans le lycée public de votre secteur. Il n’y a pas de problème particulier mais vous n’aurez pas le choix de votre établissement.
1. **Si l’élève a des résultats moyens en 3ème, conseillez-vous de l’orienter sur la filière professionnelle ou peut être de trouver un lycée « moins exigeant » et partir ainsi en filière générale ?**
* **Réponse :** L’orientation dans le lycée professionnel est intéressante quand le jeune sait vers quoi il souhaite se diriger (métier, secteur, etc…), qu’il souhaite, pour le moment, faire des études courtes, et que les enseignements généraux sont compliqués pour lui. Les enseignements dans les lycées professionnels sont beaucoup plus pratiques, et donnent plus de sens à certains jeunes.
Concernant l’orientation, il peut vraiment être utile d’en discuter avec l’équipe pédagogique pour avoir leur sentiment et de rencontrer également les équipes d’autres lycées pour avoir une vision partagée.
1. **Les bacs pros ouvrent ils vraiment les mêmes portes pour les études supérieures qu'un bac général ?**
* **Réponse :** Le bac pro est un baccalauréat donc il permet de rentrer dans l’enseignement supérieur. Cela signifie que chaque bachelier a le droit de postuler pour toutes les formations.
Il est évident que la majorité des bacheliers professionnels auront plus de difficultés dans des filières comme les licences que dans des formations comme les BTS qui sont pour eux la suite logique de leur formation.
1. **Comment savoir si la voie pro est faite pour mon enfant quand le métier choisi ne figure pas dans les 14 métiers ?**
* **Réponse :** Les familles de métiers regroupent différentes formations. Il faut donc regarder sur la liste complète des bacs pros ce qui vous permettra de retrouver tous les métiers.
1. **Le BEP a t’il disparu ?**
* **Réponse :** Le Brevet d’Etudes Professionnelles devient une attestation de diplôme intermédiaire, c’est à dire qu’il n’est pas attribué suite à un examen mais il sera attribué au regard des résultats obtenus en fin de première professionnelle.
1. **En quoi consiste le « chef d’œuvre » ?**
* **Réponse :** Il s'agit d'un projet réalisé seul ou en groupe avec le concours des professeurs. Il prend la forme d'une épreuve orale. L'élève doit le présenter devant un jury en fin de terminale. S'il s'agit d’une réalisation concrète, l’épreuve consiste à expliquer l’ensemble de la démarche, de la conception à la réalisation du projet. Le chef-d’œuvre peut prendre des formes très diverses, selon les familles de métiers et les spécialités : la réalisation d'un système complet de chauffage pour les chauffagistes, la rénovation d'un moteur pour les mécaniciens, la conception d’un site Internet pour les maquettistes par exemple.
1. **Est-il possible de changer de famille de métiers entre la 2nde et la 1ère ?**
* **Réponse :** A priori non. Les familles de métiers sont justement là pour qu’un choix trop restrictif ne s’imposent pas aux jeunes dès la classe de seconde. Le jeune choisit la famille de métiers de l’alimentation par exemple, il pourra choisir en première s’il préfère le métier de boucher, de boulanger ou de poissonnier. Si finalement il veut être technicien géomètre, il devra refaire une seconde.
1. **les évaluations communes vont-elles être corrigées par l’établissement de l’élève ?**
* **Réponse :** Tout est possible : les copies peuvent être corrigées au sein de l’établissement ou elles peuvent être échangées avec un autre lycée du secteur.
La seule chose qui n’est pas autorisée c’est que ce soit le professeur qui a suivi l’élève pendant l’année qui corrige sa copie. Pour mémoire, les copies sont toutes anonymes.
1. **Au vu de la part plus importante au contrôle continu, vaut-il mieux pour son orientation être dans un lycée exigeant, avec le risque d'avoir de moins bonnes notes, versus un lycée moins exigeant avec de meilleures moyennes ?**
* **Réponse :** Il faut choisir l’établissement en fonction de vos enfants, de ses capacités, de son investissement et du projet pédagogique de l’établissement. C’est dans la rencontre avec le chef d’établissement que vous comprendrez si cet établissement est fait pour votre entant (ou pas).
Si votre enfant supporte bien la pression et qu’il a besoin de challenge, pourquoi pas mais si au contraire vous sentez que votre jeune a besoin d’être valorisé, soutenu, encouragé, il est peut-être préférable d’aller dans un autre établissement.
Concernant la problématique de la notation, nous rappelons que le jeune doit être évalué avec son niveau de Terminale et la vigilance portera bien sur son accompagnement dans son projet d'orientation. Il n’est pas question de donner de faux espoir aux jeunes mais une notation juste doit permettre de donner de la valeur au travail du jeune, elle doit le guider sur le chemin de la réussite et certainement pas l’empêcher d’accéder à l’enseignement supérieur de son choix dans lequel il pourrait parfaitement bien réussir.

Il est vraiment souhaitable d'envisager un travail sur l'évaluation au sein de la communauté pédagogique et éducative.

1. **Est-ce que l'option européenne existe toujours ?**
* **Réponse :** La section européenne existe toujours. Ella consiste en une ou plusieurs disciplines non linguistiques enseignées en partie dans la langue de la section.

 Des activités culturelles et d'échanges sont également organisées, Pour obtenir la mention européenne, le jeune devra obtenir au moins 12/20 à l'épreuve de langue vivante et au moins 10/20 à une évaluation spécifique en section européenne.

1. **Peut-on parler du dual diploma ?**
* **Réponse :** Le Dual Language diploma est le double diplôme Baccalauréat Francais et high school diploma américain. Il n’est pas encore très développé en France, seulement 750 élèves y participent dans 15 écoles qui le proposent. C’est un programme qui s’adresse aux bons élèves qui ont envie d’aller plus loin que le cursus français. C’est **un engagement qu’il faut tenir sur 3 ou 4 ans**, et qui nécessite 2 à 4 heures de travail par semaine, voire plus si on intègre le programme sur 2 ou 3 ans (un très bon élève motivé peut l’effectuer sur 2 ans).
1. **Pourriez-vous préciser ce qu’est la certification PIX et est-elle obligatoire ?**
* **Réponse :** La certification PIX est un [service public](https://fr.wikipedia.org/wiki/Service_public) [en ligne](https://fr.wikipedia.org/wiki/En_ligne_et_hors-ligne) permettant à ses utilisateurs d'évaluer, développer et certifier leurs compétences numériques. Cette certification, reconnue par l’État et le monde professionnel, est la nouvelle certification des compétences numériques de tous les élèves et étudiants de France depuis septembre 2019 (Pix remplace officiellement le [Certificat informatique et internet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Certificat_informatique_et_internet) (C2i), le [Brevet informatique et internet](https://fr.wikipedia.org/wiki/Brevet_informatique_et_internet) (B2i) et le Passeport internet multimédia (PIM)).
Elle devait être obligatoire en 2020/21 mais en raison des conditions sanitaires particulières de cette année, il a été décidé de ne pas la rendre obligatoire pour tous afin de ne pas alourdir la charge des enseignants et des élèves**.**
1. **Pour les élèves bilingues qui s'orientent vers l'OIB, ou le LFA, comment se passe la réforme ? Observe t’on les mêmes changements ?**
* **Réponse :** En effet, les classes « européennes », « bilingues » ou autres subissent de la même façon la réforme mais en revanche gardent leurs spécificités (plus d’heures de langue, pratique orale, etc…)
1. **Peut-on valoriser un parcours au conservatoire ?**
* **Réponse :** Il y a la possibilité de suivre ses études dans des CHAM (classe à horaires aménagés musique) mais attention il n’y a pas beaucoup de lycées qui en ont. Il est souvent demandé aux élèves de prendre l’enseignement de spécialité Arts pour la filière générale ou de suivre la filière S2TMD (Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse) pour la voie technologique.
1. **On parle de "matheux" pour des débouchés scientifiques mais il faut aussi des maths pour les grandes écoles de commerce ?**
* **Réponse :** Pour les grandes écoles comme pour les classes préparatoires pour les grandes écoles de commerces, les maths sont nécessaires mais pas forcément l’enseignement de spécialité de maths, l’option maths complémentaires peut-être suffisante. Il faut comprendre que cette réforme ne permettra plus aux écoles d’avoir un « vivier » d’élèves ayant suivi un enseignement de spécialité de Maths et qu’il leur faudra adapter leur formation entre le lycée et les exigences des écoles, d’où la réforme des classes préparatoires par exemple.
1. **Qu’est-ce que Parcoursup ?**
* **Réponse :** Parcoursup est la plateforme nationale de préinscription en première année de l’enseignement supérieur en France. Elle permet aux élèves de terminale d’émettre leurs vœux pour leur poursuite d’études dans le supérieur.
1. **Est-ce que sur le site de Parcoursup figurent les options suggérées ou nécessaires pour les différentes filières ?**
* **Réponse :** Il n’y a aucune obligation d’avoir une doublette particulière pour suivre telle ou telle formation. En revanche, les formations peuvent fortement conseiller un ou des enseignements de spécialité. Par exemple pour une classe préparatoire scientifique, l’enseignement de mathématiques est fortement conseillé + un autre enseignement scientifique (Physique/chimie ou science de l’ingénieur ou science et vie de la terre).
1. **Est-ce que les spécialités prises en seconde sont à renseigner sur Parcoursup ?**
* **Réponse :** Il n’y a pas d’enseignement de spécialité en seconde mais des enseignements de découverte. Ces derniers n’apparaitront pas sur Parcoursup puisque ce dernier ne prend en compte que les résultats de la classe de première et de terminale.
1. **Attention ! les universités n'acceptent pas les élèves qui n'ont pas fait de maths en première et terminale même dans certains cursus qui ne sont pas scientifiques**
* **Réponse :** La charte de l’enseignement supérieur précise bien qu’aucune doublette d’enseignement de spécialité n’est obligatoire pour intégrer une formation et encore plus en université ! Selon la formation il pourra vous être précisé comme souhaitable d’avoir pris un enseignement de spécialité de maths ou l’option maths complémentaire.
Les universités non scientifiques n’ont aucun intérêt à se priver des bons profils d’élèves n’ayant pas choisi l’enseignement de spécialité de maths. Il sera toujours préférable d’avoir un bon dossier avec des enseignements de spécialité choisis même si l’enseignement de spécialité de maths n’en fait pas partie.
1. **Comment sont attribuées les écoles indiquées dans Parcoursup : les lycées choisissent-ils eux-mêmes leurs candidats ou est-ce l'informatique qui attribue automatiquement le lycée en fonction des notes et de la disponibilité dans le lycée ?**
* **Réponse :** Les jeunes font des vœux sur Parcoursup. Ces vœux sont étudiés par les établissements (soit dossier par dossier, soit à l’aide d’un algorithme) puis sont classés. Les jeunes recevront ensuite une acceptation (ou un refus) des établissements dans lesquels ils ont postulé.
**Concernant Parcoursup, n’hésitez pas à vous rapprocher de vos services ICF et de regarder les différents webinaires ainsi que la foire aux questions sur** [apel.fr](http://apel.fr)